

Evaluation des diplômes Licences - Vague B

ACADÉMIE: CLERMONT-FERRAND

Établissement: Université Blaise-Pascal - Clermont-Ferrand 2

Demande n° S3LI120001168

Domaine: Arts, lettres, langues / Sciences humaines et sociales

Mention: Etudes européennes et internationales

Présentation de la mention

La mention de licence Etudes européennes et internationales (EEI) est une mention complémentaire aux mentions Langues, littératures et civilisations étrangères et Langues étrangères appliquées (LEA). Quatre spécialités sont proposées : Etudes franco-allemandes (EFA), Etudes franco-espagnoles (EFE), Etudes franco-italiennes (EFI) et Etudes européennes anglophones (EEA).

Elle est conçue comme une formation internationale (stage à l'étranger en fin de deuxième année (L2) et séjour d'études obligatoire dans une université étrangère en troisième année (L3)), et permet aux étudiants d'acquérir de solides connaissances dans une langue étrangère (compréhension orale et écrite, conversation et rédaction), ainsi qu'une réelle compétence culturelle et interculturelle dans les domaines de l'histoire, de la société contemporaine, de la culture, de la politique du ou des pays concernés par la langue étudiée.

Cette licence permet de poursuivre ses études dans différents masters (études internationales, mais aussi langues vivantes, économie, médias, communication, culture, traduction, enseignement...). Le diplômé de cette licence peut aussi prétendre à des emplois diversifiés dans des entreprises, des institutions ou des organismes à vocation internationale, où seront appréciées ses compétences multiples et son expérience acquise à l'étranger.



Année 2008-2009

7.11.100 2000 2007	
Nombre d'inscrits en L1	NR
Nombre d'inscrits en L2	NR
Nombre d'inscrits en L3	NR
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	5 %
% d'abandon en L1	15 %
% de réussite en 3 ans	95 %
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR



Bilan de l'évaluation

Appréciation globale :

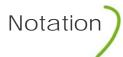
Avec ses quatre spécialités et l'expérience acquise grâce au très bon fonctionnement de la spécialité Etudes franco-allemandes mise en place depuis 2001, la mention Etudes européennes et Internationales bénéficie déjà d'une solide implantation dans le paysage universitaire et professionnel régional. C'est une mention fortement articulée autour de la formation d'experts internationaux et qui s'appuie sur une collaboration étroite entre l'Université Blaise-Pascal et les universités partenaires dans différents pays étrangers. La constitution de promotions mixtes (les étudiants français passant leur troisième année dans l'université partenaire avec leurs homologues étrangers) est un atout important de cette formation internationale. L'excellence de la formation a été reconnue par certaines instances internationales (comme par l'université franco-allemande pour la spécialité Etudes franco-allemandes) et permet une ouverture sur de nombreux domaines professionnels.

• Points forts :

- Une formation cohérente et fondée sur une bonne progressivité des enseignements.
- Une formation internationale permettant aux étudiants de découvrir de nouvelles pratiques d'apprentissage lors de leur séjour d'études à l'étranger.
- Une préparation à la vie professionnelle grâce au stage en fin de deuxième année.
- Débouchés professionnels nombreux et variés (avérés pour Etudes franco-allemandes, et décrits de façon concrète pour les autres spécialités plus récemment ouvertes).
- Une large ouverture sur plusieurs masters.
- Une reconnaissance internationale certaine.
- Un bon encadrement et un suivi sérieux des étudiants, eux-mêmes fortement motivés par cette mention.
- Une campagne publicitaire de valorisation des quatre spécialités.

Points faibles :

- Pas d'Annexe descriptive au diplôme (ADD).
- Une évaluation des enseignements à améliorer.
- Un suivi du devenir professionnel à améliorer.
- Une mise à niveau à renforcer pour les étudiants en difficulté (même s'ils semblent peu nombreux en raison de la motivation particulière des étudiants de la mention).



• Note de la mention (A+, A, B ou C): A

Recommandations pour l'établissement

L'évaluation des enseignements et le suivi de l'insertion professionnelle mériteraient de devenir des chantiers prioritaires pour cette mention.

A l'instar de ce qui a été développé pour la spécialité EFA, le rayonnement de cette mention pourrait être encore renforcé par le développement de partenariats ciblés et suivis avec toutes les instances ou organismes (culturels, économiques, juridiques) européens et/ou bilatéraux entre France et Allemagne, France et Italie, France et Espagne, France et Royaume-Uni.